

CACES[®] R485 Cat. 2 (D3J)

R485

Présentiel - Synchrones

Objectifs

Le stagiaire sera capable de :

- Utiliser un chariot de manutention à conducteur accompagnant dans les conditions optimales de sécurité
- Appliquer les consignes de sécurité en vigueur en entreprise et sur la voie publique, en respectant une marge de productivité
- Assurer la maintenance de premier niveau du matériel et des équipements utilisés
- Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions.

Public Visé

Toute personne expérimentée ou non, appelée à conduire des chariots automoteurs à conducteur accompagnant.

Pré Requis

Conformément à la certification, il n'y a pas de prérequis pour cette formation.

Toutefois, pour offrir les meilleures conditions de réussite, nous préconisons de savoir lire, écrire et parler la langue française.

Pour rappel :

Le stagiaire doit être âgé de 18ans (sauf dérogation).

La délivrance d'une autorisation de conduite nécessite d'être à jour de la visite médicale.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Conduite des chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant dans les meilleures conditions de sécurité. Intégrer les règles de sécurité dans la prise en main et la conduite des chariots conformément à la recommandation R.485 de la CNAM. Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de la conduite des Chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant.

Méthodes pédagogiques

Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard. Supports de formation formateur et stagiaires, mises en situation pratique.

Plateau technique équipé, installation et équipement conformes aux recommandations de la CNAM.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Demander un devis par téléphone : 04.72.79.05.82 ;

par mail : adv@alyence-groupe.com ;

ou sur notre site internet www.alyence.com.

L'accès en formation se fait dès la contractualisation et selon disponibilités.

Parcours pédagogique

Partie théorique

- les conditions pour être cariste, la réglementation et les recommandations en vigueur
- les responsabilités et qualités du cariste
- Le rôle des instances et organismes de prévention professionnelle
- La classification des chariots et leurs possibilités d'utilisation
- La sécurité dans l'entreprise, les facteurs d'accidents et les interdictions
- Les différents organes des chariots automoteurs
- Les consignes de sécurité pour la conduite, la circulation, le stationnement en entreprise et sur la voie publique
- Les panneaux de circulation et d'obligation
- Les consignes à suivre en cas d'accident ou d'incendie
- Les pictogrammes de manutention et les produits dangereux
- L'adéquation et la stabilité d'un chariot automoteur, les plaques et abaques de charge
- Les différentes palettes, conteneurs et charges empilables
- La maintenance de premier niveau et prise de poste
- La fin de poste
- Le circuit hydraulique
- Les batteries d'accumulateur, leurs spécificités et les consignes de mise en charge
- Les différentes techniques d'élingages et d'arrimage lors de transport de chariot.

Partie pratique

- Vérifier l'adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée.
- Effectuer les vérifications et les opérations nécessaires avant la prise de poste et en fin de poste.
- Circuler à vide, en charge, marche avant et marche arrière, en virage et arrêter le chariot en position de sécurité.

Qualification Intervenant-e-s

Formateurs spécialisés dans la formation à la conduite de gerbeur à conducteur accompagnant.

Formateur qualifié, professionnel de la manutention et du levage en entreprise et détenteur d'une qualification de testeur.
Testeur qualifié par un organisme certificateur.

Méthodes et modalités d'évaluation

- Formation en présentiel ou mixte (Pour les CACES® e-learning).
- Evaluation des acquis théoriques et pratiques est réalisée en fin de formation sur la base d'un QCM et d'exercices en situation de travail.
- En cas de réussite aux tests, délivrance du CACES® et/ou d'une autorisation de conduite pour la ou les catégories visées.
- Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation.
- Évaluation à chaud pour mesurer la satisfaction stagiaire.
- Évaluation à froid 10 jours après la formation.

Modalités d'accessibilité handicap

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être envisagé afin de faciliter le parcours.

Sanction formation

Délivrance Certificat Aptitude à la Conduite En Sécurité

 **Durée** **Effectif**
21.00 Heures **3** Jours Groupe de 8 Personnes

Formation éligible au CPF. Vous pouvez vous inscrire sur Mon Compte Formation : voir descriptif détaillé ci-dessous

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Validité certification : Date enregistrement 05/12/2024 | fin validité : 28/11/2029
2 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 485 catégorie 2 : Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant d'hauteur de levée > 2,5 m - RS 6938

